

BUREAUX : RUE NAIN.

ABONNEMENTS:
R. OUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr.
LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr.

ANNONCES: 25 centimes la ligne
RECLAMES: 20 centimes
— On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIETAIRES-GERANTS: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON RECOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, chez les bureaux du journal, rue Nain, 1; à Lille, chez M. Béghin, Libraire, rue Grande-Chaussée; à Paris, chez M. Havaux, Libraire-Éditeur, 4, rue de la Harpe; à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 17, 7 02, 8 12, 9 48, 11 37, m., 12 20, 1 56, 3 42, 5 11, 6 45, 7 38, 9 30, 11 11, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 08, 8 43, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 46, 4 58, 5 38, 8 15, 10 23, 11 31, s. — Lille à Roubaix, 5 20, 6 50, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 20, 7 55, 10 05, 11 45. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 6 53, 8 03, 9 41, 11 28, 12 17, 1 47, 3 33, 5 02, 6 06, 7 28, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 5 45, 7 53, 9 31, 11 18, 12 05, 9 21, 1 50, 5 57, 7 40, 9 40

Table with 2 columns: BOURSE DE PARIS (DU 3 JUILLET) and (DU 4 JUILLET). Rows include various financial instruments like 3 0/0, 4 1/2, Emprunt 1871, etc.

ROUBAIX, 4 JUILLET 1873

CE QUE VAUT L'ALGERIE

L'Assemblée nationale vient de voter la seconde lecture du projet de constitution de la propriété privée en Algérie. Le rapporteur de la commission, qui a supporté tout le poids de cette discussion, était M. le docteur Warnier, l'homme le plus compétent que possède l'Assemblée sur les questions algériennes, dont il a fait en quelque sorte l'étude de toute sa vie.

L'Algérie est, il faut bien le reconnaître, trop peu connue en France; et nous pouvons ajouter qu'elle y a été souvent calomniée. On a accusé cette colonie de coûter énormément et de rien apporter. Il est vrai que l'Algérie nous a beaucoup coûté; mais il n'est pas exact de dire qu'elle ne nous rapporte rien.

Les obstacles à la colonisation étaient considérables en Algérie; et pourtant ils ont été surmontés avec un courage et une persévérance dignes d'éloges.

En Algérie, nous nous sommes trouvés dans cette situation qui n'est pas celle de l'Amérique: on nous a obligés de coloniser sans terres.

Qu'avons-nous fait? Nous avons colonisé les habitants qui disposaient du sol, quoiqu'ils n'en fussent pas propriétaires; d'un peuple paresseux, parce qu'il n'avait pas à travailler; ou, nous avons accompli ce miracle, et il n'y a pas un autre exemple sur aucun point du globe.

Quand nous sommes arrivés en Algérie, en 1830, son commerce avec l'univers entier, exportations et importations comprises, ne dépassait pas actuellement 5 millions; depuis cinq ans, le commerce dépasse 300 millions.

Certes, ce n'est pas nous, Européens, au nombre de 250,000, ce n'est pas nous, Français, au nombre de 122,000, ce n'est pas nous qui produisons ces 300,000 millions. Non, mais les indigènes livrés à eux-mêmes ne produiraient que 5 millions, comme avant

1830. Avec notre collaboration, avec nos capitaux, sous notre direction intelligente, ils concourent à ce commerce de 300 millions.

Prenez pour exemple l'une des années les plus calamiteuses pour notre Pays, l'année 1870; le rapporteur a rappelé que, pendant la guerre, l'Algérie a fourni chaque jour 100,000 rations à l'armée française, et en outre des quantités considérables de foin, de blés, de biscuits. Enfin arrivant à la situation présente il l'a résumée ainsi:

Notre commerce est aujourd'hui dans cette situation que nous vous fournissons, par nos produits, le moyen d'alimenter le travail de vos manufactures, car nous ne sommes pas des industriels, nous ne sommes encore que des producteurs de matières premières; nous vous les envoyons, nous vous renvoyons du travail, mieux encore; je vais vous en citer un exemple: Il y a huit jours qu'on mange à Paris du pain fait avec des farines algériennes provenant de la récolte de 1873, récolte faite et terminée sur certains points du littoral avant le 15 juin. Des bateaux ont transporté nos blés à Marseille; là on les a transformés en farine et ces farines ont été vendues à la halle de Paris. Les boulangers qui ont acheté ces farines, qui les ont converties en pain, ont bien soin d'indiquer par des affiches dans les vitrines de leurs boutiques, qu'ils vendent du pain de la récolte de l'Algérie et produisant aux curieux les certificats d'origine. C'est une réclame, mais une réclame très utile pour l'Algérie.

Nous pouvons aujourd'hui, 1<sup>er</sup> juillet, assurer trois mois d'existence pour toute la France. Est-ce que vous croyez que ces cent 122,000 Français, parmi lesquels il y a beaucoup de femmes, d'enfants, qui produisent cela? Non, mais il y a cette intelligence, cette puissance de direction qui fait agir les indigènes. Sans cette direction, ils resteraient inertes.

Voilà, messieurs, quel est notre rôle en Algérie!

Nous appelons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur ce fait que l'Algérie peut fournir à la France du blé pour trois mois. La France continentale produit en année commune l'équivalent de sa consommation en blé, avec un léger excédent pendant les bonnes années et un déficit minime pendant les années mauvaises. Seulement ces fluctuations, pour faibles qu'elles soient, produisent toujours des variations considérables dans les prix et parfois de véritables perturbations. Dans les années d'abondance, les prix s'avilissent au grand détriment du producteur, tandis qu'au moindre symptôme de déficit une hausse énorme se produit, dont la consommation paie les frais.

Grâce à la production algérienne, il n'y aura plus en France de déficit; et la régularité d'un excédent étant une fois bien constatée, le commerce, sachant sur quoi il peut compter, une exportation normale se produira sans ces brusques variations qui sont généralement funestes au producteur.

L'Algérie sera pour la France à la fois un grenier d'abondance et un dépôt de réserves en céréales; et les sacrifices que la France a faits pour créer cette colonie trouveront enfin d'importantes compensations. — ETIENNE MOUTTET.

Discours de M. Laurent

Voici, d'après le Journal officiel, le texte complet du discours prononcé avant-hier devant l'Assemblée nationale, par M. Laurent, député du Nord:

M. Laurent. Si la question soulevée par l'honorable M. Dufaure ne touchait qu'aux intérêts politiques du pays, je ne serais pas à cette tribune. J'ai peu de goût et je le reconnais, peu d'aptitude pour les questions politiques. Si donc j'interviens au Sénat, c'est parce que la proposition qui nous est faite est de nature à nuire à des intérêts considérables du pays, intérêts que j'ai pour mission spéciale de défendre. (Très-bien! à droite.) Réclamations sur plusieurs bancs à gauche.

M. Henri Villain. Vous n'avez pas de mandat spécial? M. Laurent. Je ne comprends pas cette énonciation; je ne m'adresse à aucune passion politique; je viens parler le simple langage des affaires... (Oh! oh! à gauche) et vous ne voulez pas m'écouter. (Parlez! parlez! à droite.)

Je commencerai par dire que, sur le fond de la question, je ne suis pas; moi personnellement, en désaccord avec l'honorable M. Dufaure. L'ancien Gouvernement, se conformant à une décision de l'Assemblée, a proposé une série de lois qu'on appelle « lois constitutionnelles ».

Le Gouvernement actuel ne me parait pas vouloir se dérober à la discussion de ces lois, puisque, dans le Message du maréchal-président de la République il est dit: « M. le duc de Broglie, vice-président du conseil. Je demande la parole. »

M. Laurent... Il est dit que ces lois seront examinées par le Gouvernement, à l'ordre du jour fixé par l'Assemblée.

Si je diffère avec l'honorable M. Dufaure, c'est sur la question d'opportunité... (Très-bien! à droite); c'est sur la question de savoir s'il y a lieu de procéder à la nomination de la commission avant les vacances. Quelle que soit l'époque où ces vacances arriveront, et elles ne peuvent pas tarder, y a-t-il l'opportunité à nommer cette commission, à la constituer et à la voir commencer ses travaux? Là-dessus, je suis en complet désaccord avec lui. (Mouvements en sens divers.)

D'abord, au point de vue politique, je ne crois pas que vous avanciez de beaucoup l'heure et le jour de la solution... Voix à gauche. De cinq mois!

M. Laurent... si la commission était nommée avant les vacances. La discussion des bureaux prendrait un certain temps. (Dénégations à gauche.) Il y aurait ensuite la constitution de la commission et cette commission ne pourrait tenir que quelques séances. Quels avantages trouveriez-vous à cela?

Moi j'y trouve de grands désavantages, et je vais vous les dire toute de suite. Il y a en France une certaine minorité qui donne à la politique tout son temps, toutes ses ardeurs, et qui s'accommode des discussions permanentes; c'est parce qu'elle y cherche la satisfaction de ses desirs. (Rumeurs à gauche. — Très-bien! à droite.) Mais il y a en France une immense majorité de citoyens qui ne font que de la politique défensive au moment où cette politique défensive est nécessaire. (Très-bien! à droite.) Cette masse de la population a d'autres préoccupations: il faut qu'elle travaille et

fasse travailler. (Vive adhésion à droite et au centre.)

Je n'hésite pas à vous dire qu'il n'y a rien de plus difficile que la situation de ceux à qui je viens de faire allusion. Ils ont été, dans ces derniers temps, sous l'empire... (Interruptions et rumeurs à gauche.)

Vous ne savez pas ce que je veux dire et vous murmurez. Je fais allusion aux traités de commerce. Il n'y a pas de quoi passionner cette Assemblée. Tout le monde pense de la même manière sur cette question. (Très-bien! à droite.)

Eh bien, je viens dire que l'immense majorité, la presque unanimité du monde commercial et industriel a vu en quelque sorte les affaires suspendues; parce que nous avions perdu la sécurité économique. Vous voyez bien, encore une fois, que je dis là des choses qui ne doivent passionner personne.

Eh bien, oui, les affaires suspendues, les opérations à long terme arrêtées, tout cela entravé parce que nous étions dans un état d'incertitude qui pesait sur tout le monde! J'espère que dans quelques jours, cette décision de l'Assemblée nous rendra cette sécurité au moins jusqu'à la fin de 1870. Je crois que, sur ce point, il y aura unanimité dans l'Assemblée.

Mais ce qu'il nous faut, ce n'est pas seulement la sécurité économique; nous avons besoin encore et surtout de sécurité politique.

Voix à gauche. — Eh bien, alors! M. Laurent. — Permettez-moi de vous dire une chose. Je ne veux ici blesser personne, pas même ceux qui ont été nommés par les élections du mois d'avril dernier; mais ces élections ont eu le triste avantage d'amener un arrêt énorme dans les affaires. (Vif assentiment, à droite et au centre. — Protestations à gauche.)

Voix à gauche. Le pays ne s'y trompera pas!

M. Laurent. Je défie qui que ce soit de nier ce fait. Tous ceux qui font des affaires savent que les ordres ont été suspendus, que les contre-ordres ont été multipliés... A gauche. Allons donc! — Le 24 mai! A droite et au centre. Oui! oui! — C'est la vérité!

M. Laurent... et qu'il y a eu un arrêt général dans les affaires. Eh bien, aujourd'hui, il y a de l'amélioration... (Rumeurs à gauche.)

Messieurs, il y a des personnes qui, de leur vie, n'ont jamais fait autre chose que de s'occuper de politique; tous ces faits-là les inquiètent fort peu. (Très-bien! très-bien! et applaudissements à droite.)

Il me semble que mes paroles ne devraient provoquer aucun murmure. Je suis d'accord sur le fond de la question avec l'honorable M. Dufaure. Et notez bien, messieurs, que lorsque je viens porter la parole à cette tribune, je le fais pour mon propre compte; je ne suis l'organe de personne. Dès hier matin, quand j'ai su que cette proposition aurait lieu, j'ai déclaré que je la combattrais, et je vous prie de ne voir ici que l'expression de mon opinion personnelle.

Je dis donc qu'il y a de l'amélioration dans les affaires, qu'il y a plus de confiance dans l'avenir... (Interruptions à gauche. — Très-bien! très-bien! à droite.)

A gauche. Dans quel avenir? M. Laurent. Enfin, je crois que vous n'avanciez pas beaucoup la solution des questions constitutionnelles en nommant aujourd'hui la commission; mais vous auriez le triste mérite de jeter encore dans le pays des motifs d'inquiétude. (Nombreuses marques d'adhésion à droite et au centre.)

Dénégations à gauche.) Je vais vous le prouver.

M. Léon Say. Je demande la parole. M. Ferry. Je la demande également.

M. Laurent. Je maintiens que, le jour où vous ferez renaitre ce genre de discussion sans utilité pratique immédiate, vous donnerez le frisson à tout le monde industriel. (Oui! c'est vrai! à droite et au centre. — Nouvelles dénégations à gauche.)

Je vais, à l'appui de l'ajournement, vous donner une dernière raison.

Depuis que nous sommes revenus de nos vacances, un grand événement s'est produit: un gouvernement nouveau a succédé à l'ancien Gouvernement. Quelle impression le pays en a-t-il éprouvée? C'est ce que nous avons besoin de savoir. Nous allons, pendant les vacances, nous trouver en face de nos électeurs, de nos commettants. Nous aurons à nous inspirer de leurs sentiments, de leurs opinions. Je ne pense pas que personne ici vienne me contredire lorsque je parle de la nécessité pour les députés de se mettre en contact avec leurs électeurs et de bien connaître leurs opinions. (Rumeurs à gauche.)

Une voix à gauche. — Alors, la dissolution!

M. Laurent. — Lorsqu'au retour des vacances nous reviendrons dans cette Assemblée, il est certain que, soit d'un côté soit de l'autre, il y aura des modifications dans les esprits.

Eh bien, j'aime mieux que l'Assemblée, sous l'impression des sentiments qu'elle aura eu avec les électeurs, fasse alors ses choix, et je suis convaincu que ceux qu'elle ferait aujourd'hui ne seraient pas les mêmes que ceux qu'elle fera à ce moment-là.

Voici ce que je propose.

Je demande à l'Assemblée de décider qu'elle nommera, dans le mois qui suivra sa rentrée, la commission chargée d'examiner les lois constitutionnelles déposées par le gouvernement pendant le courant du mois de mai. (Très-bien! très-bien! à droite et au centre. — Applaudissements.)

CHRONIQUE

Il paraît bien que c'est M. Thiers qui a mené toute l'affaire de la mise à l'ordre du jour des projets constitutionnels. Il y a eu, l'autre jour, à ce sujet, une réunion chez M. Thiers. L'ex-président, assisté de son frère, a discuté l'opposition que lui faisaient quelques-uns de ses amis... M. Dufaure, aurait, suivant ses vieux procédés, imposé impérieusement la question de confiance et exigé une obéissance absolue.

On est fort ému dans les rangs des amis de M. Thiers de l'opposition des radicaux à la démarche de M. Dufaure. Des reproches assez vifs ont été échangés. On aurait accusé les radicaux d'ingratitude et de maladresse.

La commission pour l'examen du projet de loi sur l'édification d'une église à Montmartre a nommé président M. Baze, et vice-président M. Labastière.

On a distribué un amendement de M. Cazenove de Pradines au projet relatif à la construction d'une église aux buttes Montmartre, ainsi conçu: « L'Assemblée s'associe à l'élan national de patriotisme et de foi dont l'église de Montmartre sera l'expression, se fera représenter à la cérémonie de la pose de la première pierre, par une députation de 50 membres nommés en séance publique et au scrutin de liste. »

Les représentations du Roi s'amuse de M. Victor Hugo qui devaient avoir lieu au théâtre de la Porte St-Martin viennent

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 5 JUILLET 1873

BAPTÊME DU SANG

PREMIÈRE PARTIE XXII — (Suite)

— Eh bien! dit enfin la Gauloise en écartant la mante rouge qui enveloppait sa tête, et qui cachait au moins la moitié de sa haute taille, parlez, à présent! que me voulez-vous? Je suis prête à vous répondre.

Marthe, éperdue, glacée, ne dit rien encore. On eût pu croire qu'elle avait perdu la voix.

— Il faut, pourtant, que je sache ce que vous voulez! poursuivait la Gauloise d'un ton âpre et sévère — autrement, ce ne serait pas la peine de venir ici... Souhaitez-vous que je vous parle du présent, du passé ou de l'avenir?

— Du présent; si vous voulez! fit Marthe à voix basse.

— Soit! mais, alors, je n'ai besoin ni du café, ni des tarrots, ni de la poule noire... Votre main suffira, donnez-la moi!

— Ne pourrions-nous point rester seules? fit Marthe doucement, en regardant du côté de l'estrade où l'acolyte

de la Gauloise se tenait accroupi, silencieux, contemplant la jeune fille avec de grands yeux brûlants d'une flamme sombre, immobile, dans la pose d'un fakir devant une idole.

— Jéricho! fit Madeleine, qui accompagna ce seul mot d'un coup d'oeil expressif.

L'homme à qui l'on donnait ce nom étrange se leva et se dirigea lentement vers la porte, après avoir regardé une dernière fois la fille de Jacques. Celle-ci eut franchement peur de cette tête singulière, au front proéminent, aux pommettes saillantes, aux cheveux épais, d'un noir bleuâtre, légèrement crépés, dont les yeux si ardents semblaient mettre le feu à tout ce qu'ils regardaient. Il était, du reste, petit de taille, grêle de membres, avec de larges épaules, et des bras qui paraissaient démesurément longs. Il avait en marchant une sorte de balancement qui rythmait tous ses mouvements.

Arrivé sur le seuil de la porte, cet être fantastique s'arrêta un moment, comme s'il eût hésité; puis, sans retourner à la tête, il sortit rapidement.

A ce moment, les deux femmes se trouvèrent seules.

— Maintenant, fit la sorcière, vous pouvez me donner votre main.

Marthe tendit sa main, un peu durcie par le travail et brunie par le soleil, mais pure de lignes, élégante et fine.

— Madeleine prit cette main qu'on lui abandonnait, et l'examina avec une

attention bien inutile, car elle savait déjà, depuis longtemps, ce qu'elle voulait savoir.

— Avant trois mois d'ici, Marthe Lormeau, vous serez mère! dit-elle, du ton d'une sibylle rendant un oracle, et en couvant, pour ainsi parler, la jeune fille de son œil noir magnétique.

Marthe cacha sa tête dans ses deux mains, et courbant le front sous le poids de sa douleur et de sa honte:

— Je suis perdue! murmura-t-elle à demi-voix.

La Gauloise, sans aucune pitié pour cette âpre torture, et prenant, au contraire, comme une revanche de ses propres malheurs avec le malheur d'une autre, laissa quelque temps la jeune fille livrée à elle-même et à ses pensées amères. Enfin, elle lui mit une main sur l'épaule et appuya un peu, pour la rappeler à la réalité. Marthe tressaillit à ce contact, comme rappelée brusquement à elle-même; elle releva la tête, et ses yeux cherchèrent ceux de la sorcière.

— Une fille n'est jamais perdue quand elle s'adresse à moi! continua Madeleine, et j'en ai tiré plus d'une d'un pas plus dangereux. C'est moi, l'an passé, qui ait sauvé la fille à Pierre-Louis. Ses gens n'y ont vu que du feu! Je suis aussi connue à Valogne et à Cherbourg qu'à Vimeuse, et, de plus de vingt lieues à la ronde, on vient à moi quand on est dans l'embarras.

— Alors c'est bien heureux pour moi

de vous avoir trouvée! fit Marthe naïvement, en essayant une larme, car j'ai vraiment beaucoup de peine.

— Oui, en effet, c'est plus heureux que vous ne pensez, car ce ne sont pas les médecins, avec toute leur science, qui auraient pu vous sauver.

— Messaurez-Je puis donc être sauvée? fit Marthe, avec un élan de joie, qui, pour un moment, rendit à son visage tout son éclat de beauté.

— Eh! oui, grande niaise, si vous avez confiance.

Ici la Gauloise se pencha vers Marthe, et, bien que les femmes fussent seules dans la pièce, elle lui parla si bas, que Jéricho, même en collant son oreille au trou de la serrure, ne put entendre une seule de ses paroles.

Mais la pauvre Marthe entendit, et ce qu'elle entendit fut sans doute affreux, car elle se recula vivement, avec un geste d'horreur, et ces mots lui jaillirent des lèvres, ou plutôt du cœur, avec une spontanéité en quelque sorte irrésistible:

— Oh! non, non! jamais cela!... jamais! vous dis-je... plutôt la mort... plutôt le déshonneur!

— Vous avez tort! riposta la Gauloise avec un méchant rire; les anges sont moins gênants que les enfants... Ils ne crient qu'une fois, et on ne les entend pas... souvent même ils ne crient pas!

— Non! reprit Marthe avec plus d'énergie encore; quoiqu'il puisse m'en

coûter, je ne consentirai jamais... Et quand son père reviendra...

Le souvenir d'Octave, subitement évoqué, avait changé le cours si pénible des idées de la malheureuse créature. Ces idées, en se reportant sur M. de Kergor, prirent une teinte moins sombre.

Où était maintenant le jeune officier, si fatalement arraché à sa tendresse? Au milieu de quelles aventures était-il lancé? Pensait-il toujours à elle, ou bien l'avait-il oubliée?

Telles étaient les questions qui se pressaient sur ses lèvres, et qu'elle voulait faire à la Gauloise. Est-ce que celle-ci ne pouvait pas répondre à tout? Est-elle ne connaissait pas l'avenir comme le passé? Est-ce qu'elle ne lisait pas à travers le temps comme à travers l'espace?

Elle commença d'interroger.

Mais, avant de répondre, Madeleine rappela Jéricho, nécessaire sans doute au succès de ses incantations.

— Du feu! dit-elle en se retournant vers son étrange serviteur; il faut faire bouillir la marmite magique.

Jéricho plaça au milieu de la pièce une sorte de brasero en cuivre rouge, rempli de charbons ardents, orné de figures cabalistiques, au milieu desquelles se trouvait répétée plusieurs fois celle du diable; ce brasero était porté sur trois pieds de griffon.

— Nous allons, dit-elle, commencer par le marc de café.

La suite au prochain numéro.